RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A2F GARAGE
SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL: 38 rue Gustave Eiffel – 11110 COURSAN
N° SIREN : 979 223 997 - RCS NARBONNE

oo00O00oo

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1er OCTOBRE 2024

oo00O00oo

L'an deux mille vingt-quatre et le premier octobre à huit heures, Monsieur Anthony CATINAT, associé unique de la SASU **A2F GARAGE**, au capital de 1 000 €, dont le siège social est à Coursan, 38 rue Gustave Eiffel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Narbonne sous le n° 979 223 997 et président de ladite société,

A pris les décisions ci-après relatives au transfert du siège.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social, actuellement fixé au 38 rue Gustave Eiffel, 11110 Coursan, au 88 avenue Rhin et Danube, 34500 Béziers, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts qui sera désormais le suivant :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de la société est fixé 88 avenue Rhin et Danube, 34500 BEZIERS.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

oo00O00oo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à huit heures trente. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé présent après lecture.

